

LA GAZETTE

DE SAINT NIZIER LE DESERT

N°09 - FÉVRIER 2022

Retrouvez votre gazette chaque mois directement dans votre boîte aux lettres

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Cette année sont prévues les élections présidentielles les 10 et 24 avril mais également les législatives les 12 et 19 juin prochain. Pour pouvoir voter, il faut être

inscrit sur les listes électorales.

Les demandes d'inscription peuvent se faire :

- **en ligne sur service-public.fr**

L'inscription pour pouvoir voter aux élections présidentielles est possible jusqu'au 4 mars 2022. La démarche est totalement gratuite.

- **en mairie**

Vous devez renseigner le formulaire papier, puis le transmettre, avec les documents justificatifs, à la mairie ou au consulat.

Pour cela, vous pouvez :

- Soit l'envoyer par courrier, en faisant en sorte que la mairie ou le consulat le reçoive le 4 mars au plus tard (la date de réception faisant foi)
- Soit le déposer sur place au plus tard le 4 mars.

Pour voter à l'étranger, vous pouvez vous inscrire en ligne (via le registre des Français) ou en vous rendant au consulat.

À savoir : si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), vous avez un délai supplémentaire (en France et à l'étranger).

Pour demander à être inscrit sur la liste électorale d'une commune, il faut soit avoir son domicile ou résider dans cette commune, soit être soumis aux impôts locaux de la commune, soit être le gérant ou l'associé (majoritaire ou unique) d'une entreprise située dans cette commune. Il faut fournir un ou plusieurs justificatifs.

DATES À RETENIR

2 MARS

19h : réunion pour l'organisation du banquet des conscrits (20 mars), salle polyvalente

5 MARS

Carnaval organisé par le Sou des écoles, école de Le Plantay

28 FÉVRIER ET 28 MARS

20h : Conseil municipal, salle polyvalente

10 AVRIL

- 1^{er} tour des élections présidentielles
- Vente de tarte par le Sou des écoles, devant la mairie





TOUT SCHUSS

Dimanche 6 Février, le Foyer Rural organisait sa traditionnelle sortie neige (raquettes, ski, luge). Vu le faible enneigement à Lélex, nous avons choisi le domaine des Rousses dans le département voisin du Jura. Première surprise, très peu de personnes se sont inscrites. Près de 250 bons de réservation ont été distribués dans les boîtes à lettres, résultat : 31 inscrits pour 55 places dans le car. Mais ne dit-on pas que les absents ont toujours tort !

Malgré quelques problèmes d'itinéraire, l'ensemble des participants était ravi de cette journée aux multiples péripéties, passée dans la joie et la bonne humeur. Pour info, le Foyer Rural prenait à sa charge le coût total du transport, l'assurance skieur et 25% du forfait ski.

D'autre part, pour renforcer notre conseil d'administration, nous recherchons de nouveaux bénévoles femmes ou hommes. Pour tout renseignement, s'adresser à R. Charvet au 06 95 67 84 62

PARTICULIERS DÉTENTEURS D'OISEAUX
Face au risque sanitaire élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire,
mettez vos animaux à l'abri des oiseaux sauvages





Enfermez vos volailles ou installez un filet de protection





Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention

SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE
CONSERVEZ LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGEANT
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.



VENTE DE PLAT À EMPORTER PAR LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles laïques du RPI a proposé une vente de plat à emporter distribué le 29 janvier dernier.

Une proposition de deux plats confectionnés par Ludovic Brehin, chef du restaurant Au plaisir d'étang.

Le premier, un plat terre-mer, composé de colin, crevettes, chorizo, poulet et moules, le second une fricassée de poulet aux champignons à la crème et son gratin dauphinois. Cet événement fut encore une franche réussite avec plus de 100 parts vendues.

APRÈS-MIDI CINÉMA AU VILLAGE



Samedi 19 mars 2022 à partir de 14h à la salle polyvalente de Saint-Nizier, les bénévoles de la bibliothèque vous invitent à la fête nationale du court métrage soutenue par la Bibliothèque Départementale. Les bibliothécaires ont sélectionné pour vous plusieurs films courts parmi un panel de propositions du CNC, Centre National du Cinéma et de l'image animée. Au cours de 2 séances, une quinzaine de films sera projetée. Les ados et adultes découvriront différents formats (du plus court 2 minutes au plus long 25 minutes). Les enfants de la maternelle auront droit eux aussi à une projection adaptée, dans le cadre scolaire et en présence de l'équipe éducative : découvrir des histoires par le biais d'un support autre que le livre.

Nous comptons sur votre présence !